Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 27 Aout 1902. No. 41

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages, et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Un Eveque Pouilleux

(Mgr GRANDIN)

(Suite)

Néanmoins, cette simplicité de croyances ne triomphe pas de certaines faiblesses inhérentes à l'esprit humain.

Lorsque de grandes calamités les éprouvent, ou lorsque des malheurs particuliers les poursuivent, ces libres-penseurs deviennent très pénitents. Les uns se coupent une ou plusieurs phalanges des doigts de la main, d'autres entretiennent des charbons ardents sur leur poitrine nue; d'autres se passent une courroie dans les chairs, l'accrochent à une branche et s'abandonnent à leur poids jusqu'à ce que la courroie ou la chair ait cédé. Ils ont aussi la confession publique. La confession et la pénitence faites, ils reprennent leur vie antérieure.

Qui leur a ainsi enseigné le dogme de l'expiation, et cette manière de pratiquer? Ce n'est point nous, la coutume est ancienne. Nous travaillons à la déraciner, et nous n'en venons pas tout de suite à bout. Ah! messieurs, voilà les peuples endormis dans la mort! En Europe, vous ne savez pas ce que c'est. Vous ne voyez guère que les endormis dans le péché. On ne calcule pas tout ce que le christianisme entretient encore de raison, d'humanité; de douceur envers le prochain, de vertus particulières et publiques même en ceux qui l'ont le plus criminellement abjuré Vous n'imaginez pas cette dureté, ce mépris, cette folie absolue et abominable de l'homme sans Dieu envers son prochain et envers lui-même. Il y a cependant quelque chose de plus mauvais, de plus pervers que le sauvage; c'est le renégat, transplanté dans ce noir milieu de la sauvagerie. Cela, c'est l'impiété radicale, c'est le démon. Le sauvage n'est que le sujet naturel et la victime du démon.

Or, messieurs, le missionnaire qui se met en route pour pénétrer dans cet enfer visible, pour en arracher ces pauvres âmes, pour les soustraire à ces malédictions, à ces tortures, à cet esclavage qu'ils font peser les uns sur les autres, pour dissoudre ces glaces d'éternelle infamie où ils sont liés tous vivants, l'homme, dis-je, qui va là porter le Christ et les dons du Christ, croyez-vous qu'il ne fasse pas une chose qui soit et qu'il connaisse bonne? Le croyez-vous bien tenté de compter ses pas et ses privations, et les gênes de toute sorte, et la vermine enfin qui va s'attacher à lui? Il prend la vermine comme le reste de son attirail de voyage puisqu'il n'arrivera qu'à cette condition. Cette vermine pourra pulluler sur sa chair: elle ne rongera pas la joie de son âme ni les trésors qu'il vient répandre; et il l'entretiendrait avec un soin jaloux, comme une souffrance de plus, s'il pensait que cette souffrance ajoutée aux autres, attirera la bénédiction de Dieu sur son labeur.

En vérité, lorsque le missionnaire baptisera, lorsqu'il ressuscitera tout ce misérable peuple, il s'inquiètera peu s'il a des poux!

Et s'il n'obtient pas ce triomphe que Dieu peut réserver à d'autres, c'est assez pour sa gloire, pour sa joie et pour sa récompense de l'avoir préparé.

Je parle de joie et de récompense immédiate, dès ce monde. Cet homme si misérable, si chargé, "la balayure du monde" aux yeux des trafiquants qui sifflent sa folie, et souvent aux yeux des sauvages qui méprisent sa faiblesse corporelle sa pauvreté et son langage, et qui sont lents à comprendre son amour; cet homme est déjà dans la grandeur, puisqu'il fait l'œuvre de Dieu, et déjà la récompense, puisque ces travaux entretiennent en son son cœur la présence de Dieu.

Eh bien! l'un de vous l'a dit avec raison: Benoit labre fut un missionnaire, un envoyé de la miséricorde de Dieu envers une civilisation qui ne différait pas autant qu'il semble de barbaries où nous nous engageons Pour accomplir sa mission, animé d'un grand amour, il se tailla lui-même les croix que nous trouvons toutes faites. C'est là son mérite, et il marcha vers son but comme il fallait marcher.

Dans presqué toutes nos missions, nous rencontrons des hommes d'Europe qui mènent matériellement la même vie à peu près que nous; ils subissent les mêmes privations, les mêmes gènes, sans excepter la vermine, et ils n'ont pas les mêmes consolations. Nous, nous célébrons la messe, nous avons la présence réelle du Dieu vivant; eux, ils ne sont soutenus que par l'espérance du gain. Voilà sans doute une véritable et basse folie: écorcher des poux afin d'en tirer de l'or! Cependant, lorsqu'ils ont fait fortune, on les loue, on admire leur persévérance, eussent-ils, par les fatigues et par l'eau-de-vie, procuré la ruine et la mort d'autant de sauvages que nous en avons baptisés.

S'il ne s'agit que de faire fortune, quand nous mourons au travail, nous avons fait fortune aussi, et plus solidement et moins onéreusement pour les pauvres. Quand Benoit Labre trainait ses haillons qui prêchaient la pénitence et qui étaient écoutés; quand il donnait au travail de la prière les instants que d'autres consacrent à l'oisiveté, à la débauche, au plaisir, ou même au repos légitime, il faisait fortune, et certes une fortune brillante. A qui cette fortune a-t-elle imposé la moindre douleur honteuse et inféconde? Beaucoup d'âmes ont trouvé la paix en ce monde et sont montées à la lumière éternelle par la vertu des exemples de ce mendiant!

On le traite encore de fainéant. Je suis donc un fainéant, moi! Je voudrais savoir ce qu'ils font, ceux qui parlent ainsi, et ce qu'ils donnent au genre humain du fruit de leurs œuvres? Toutes les langues ont une expression qui signifie ce que nous entendons par le travail de la souffrance, et dans notre langue à nous, c'est le même mot que labor et dolor, mais la douleur est précisément le grand travail, le travail fécond, et la pénitence est par-dessus tout la grande et la féconde douleur. Pourquoi donc la pénitence volontaire et de surcoît offerte pour d'autres, la pénitence qui se rapproche de celle de l'homme-Dieu, n'aurait-elle pas au moins les mérites du travail, de la douleur et de la pénitence imposés? Fainéant, l'ouvrier de jour et de nuit qui travaille pour le salut de tous, le portefait de la misère publique! Je vous assure, messieurs, que ces dérèglements du langage me semblent bien voisins de la barbarie, et j'ai peine à croire que ceux qui s'y abandonnent puissent voyager loin dans le pays des idées.

Ainsi, à peu près, parla cet évêque de sauvages. En l'écoutant, nous nous disions deux choses: premièrement, que l'Eglise catholique est toujours une grande faiseuse d'hommes; secondement, que ces hommes que fait l'Eglise catholique ne seront pas de sitôt, Dieu merci! supplantés par ceux que font les hérésies. Ceux qui méprisent les délices matérielles seront plus forts que ceux qui les cultivent, iront plus loin, dureront plus longtemps. Ils sont même plus séduisants: ils touchent des cordes de l'âme plus élevées, plus vibrantes; ce sont eux qui éveillent les pensées victorieuses et qui allument les flammes triomphantes.

L'évêque nous disait aussi dans le cours de la conversation "Ma mission n'est pas poétique; la prose, une horrible prose y abonde, comme vous voyez. Je n'ai pas le martyre à promettre; mais je promets des fatigues sans relâche, des neiges sans limites, des nutis prolongées, des marais, des fanges, enfin des poux, et avec ces petits moyens, je trouve encore des hommes et même, des femmes. Oui, j'ai des sœurs là-bas, et si j'étais assez riche pour les emmener et les établir, j'en aurais autant que je voudrais."

Donc, si Fourier, ce Mahomet cuisine, et les autres révélateurs du temps, qui tous plus ou moins tiennent de lui, pouvaient parvenir à faire de l'Europe le mauvais lieu qu'ils ont rêvé, la religion catholique y entretiendrait encore un élément de force avec lequel un beau jour elle nettoierait l'ignoble harem; et si toute ressource était perdue, alors elle porterait ailleurs la virilité humaine, et une poignée de ses robustes enfants peut-être fort négligés dans leur toilette, viendrait subjuguer l'Europe, comme aujourd'hui une poignée d'Européens subjugue le monde oriental.

Ce fut le destin de Rome devant les barbares. Rome avait été très savante et très recherchée en parfumerie. Dans le grand cirque, quand le sang des hommes mêlé à celui des bêtes avait imbibé la terre, on faisait tomber des pluies de parfums qui éteignaient la fade et acre odeur du sang. Les Barbares vinrent, effroyablement sales et grossiers; ils vidèrent le cirque et la ville; et sans le christianisme, ils vidaient l'empire, et la mort vidait le monde.

Qui sait si le pauvre Benoit, tout peu clerc qu'il était, n'y pensait pas dans ces nuits du Colysée, qu'il vouait au travail de la prière, élevant ses mains vers Dieu, pour que le monde, puni de ses mollesses par la terreur, ne fût pas destitué de la vigueur des pauvres et des martyrs!

LOUIS VEUILLOT

LUNDI 1er SEPTEMBRE 1902

FETE DU TRAVAIL

L'association du commerce et du Travail fera une grande démonstration en ce jour.

Il y aura en ce jour parade de l'Union et exhibition de Travail; les produits de la campagne seront surtout en évidence.

Pique-nique à River Park dans l'après-midi. On a préparé un bon programme comprenant courses, sauts, baseball, Tug-of-war etc. Spécial; les concours des enfants et l'exposition de bébés.

Riches prix offerts aux équipages simples et doubles.

Amusement à Edison Hall; thé et café gratuits.

Admisson au Parc 25c; salle 25c, enfants audessous de 12 ans, 10c.

H. Albert, President, Alf. M. Gossel, Tresorier, H. T. Bush, Secretaire.

Nos Affaires Municipales

Procès Verbal de la vingtième séance étant la quinzième séance régulière du Conseil de la Ville de Saint-Boniface tenue lundi le 11ème jour d'août 1902.

Présents: Son Honneur le Maire Royal au fauteuil, et Messieurs les conseillers Collin, Gauvin, Lavoie, Jean, Pelletier et Turenne.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Lus les communiqués suivants: Dr J. H. O. Lambert, pressant le payment de sa réclamation contre la ville, demandant que le conseil reconsidère sa dernière décision à ce sujet et menaçant de poursuivre la ville devant les tribunaux si sa demande n'est pas accordée. Référé au comité de santé.

Joseph Désourdis, Secrétaire-Trésorier de la commission scolaire transmettant une demande au conseil de prélever la somme de $4000.00 pour frais scolaires, année 1902.

Médard Guilbault se plaignant que le règlement concernant les animaux errants n'est pas observé. Filée.

Liguori Gagné, réquisitionnent une calotte pour le constable l'oirier et un appui pour huiler les roues de l'extincteur chimique.

Hugh McKeller, inspecteur des statistiques, certificat au sujet des statistiques fournies par le Secrétaire-Trésorier pour les six mois finissant le 30 Juin dernier.

Présentés les comptes suivants: Northwest Review $4.00; N. H. Houde $3.00; Ed Marcoux $4 00; Allaire & Bleau $21 15; Guilbault & Co, $77.00; A. Lemay $569.72; Rôle de Paie No. 23 $30 75; Rôle de Paie No. 24 $177.00.

Proposé par le conseiller Lavoie secondé par le conseiller Gauvin que la réquisition du chef de Police soit accordée. Ayrée.

Proposé par le cons. Gauvin secondé par le cons. Collin que les communications de T. Désourdis et Hugh Mc Kellar ainsi que le compte de la Northwest Review soient référés au Comité des Finances. Agrée.

Proposé par le conseiller Turenne secondé par le Conseiller Pelletier que les comptes suivants soient accepté et payés; Edmond Marcoux $4.00 Allaire & Bleau $21.15, Guilbault & Co $77.00 A. Lemay $569.22, Rôle de Paie No 23 $30.75- Rôle de Paie No. 24 $177.50. Agréé.

Proposé par le Conseiller Lavoie secondé par le cons. Gauvin que le compte de N. H. Houde $3.00 soit accepté et payé. Agréé.

Et la séance est levée

Le Manitoba

Mercredi 27 Aout 1902



L'HON. M. ROYAL

Nous avons le profond regret d'avoir à faire part aux lecteurs du *Manitoba* de la mort de l'honorable M. Joseph Royal, survenue à Montreal dimanche matin.

On savait depuis quelques semaines que M. Royal avait dû subir quelque opération chirurgicale, mais on était loin de croire que son cas fût désespéré.

On avait même annoncé qu'il reprenait ses forces aussi bien qu'il était possible de l'espérer à la suite du traitement auquel il avait été astreint. Aussi, ce fut une surprise générale quand les dépêches nous apprirent sa fin prochaine.

L'honorable M. Royal a commencé très jeune sa carrière, à Montréal, comme journaliste. Il fit ses premières armes à la *Minerve*. Bientôt cependant, avec le concours d'un groupe de jeunes gens parmi lesquels on comptait Hector Fabre, Cyrille Boucher, Genand, il fondait l'*Ordre*, depuis longtemps disparu. Ces jeunes firent de ce journal une feuille alerte et brillante. Entre temps, M. Royal écrivait aussi pour la *Revue Canadienne*, où il publia plusieurs études remarquables sur des questions alors pleines d'actualité. Il fut le premier rédacteur du *Nouveau-Monde*, qu'il quitta pour venir au Manitoba en 1870.

C'est ici que M. Royal a dépensé la plus grande partie de sa vie. Il devint tout de suite l'un des chefs politiques du pays.

Pendant 15 à 18 ans, il fut successivement surintendant de l'Education, député, président de la chambre d'assemblée, ministre, puis député aux Communes. Il se démit de ce dernier mandat pour devenir lieutenant gouverneur du Nord-Ouest en 1888. Durant cette longue carrière il contribua largement à la rédaction et à l'adoption des lois les plus importantes de notre province. Comme tous les hommes publics de valeur, il eut ses heures de succès et de déboires; il avait du reste pour ces derniers presque autant de sourires que pour les premiers.

Les nombreuses occupations de sa vie politique ne l'éloignèrent jamais du journalisme. Dès son arrivée au Manitoba, il fonda le *Métis* qui, en 1882, devint le *Manitoba*. Nous avons donc ici un motif particulier de rendre hommage à la mémoire de M. Royal.

Lors de la fondation de notre université, il en devint le premier Vice-Chancelier. Il occupa du reste dans la ville de Saint-Boniface, lieu de sa résidence, toutes les positions responsables ou honorifiques qu'elle pouvait donner.

De retour à Montréal, après l'expiration de son terme d'office comme lieutenant-gouverneur, il redevint journaliste, d'abord à la *Minerve*, comme successeur de feu l'honorable sénateur Tassé, et ensuite au *Journal* qu'il n'a quitté que récemment, en proie à la terrible maladie dont il n'a pu triompher.

M. Royal est l'une personnalités remarquables qui disparait de notre monde politique. Intelligence d'élite, brillant écrivain, journaliste fécond, homme politique habile, il fut déjà quelqu'un à peine sorti du collège, et depuis, il s'est élevé jusqu'au plus haut rang qu'un canadien puisse occuper dans son pays. Au contact de la mort les belles facultés de l'homme se sont refroidies; ses os et sa chair retourneront bientôt en poussière; il reste son âme, pour laquelle nous avons le devoir de prier, et sa mémoire qu'il nous faut honorer.

Outre Madame Royal, qui lui survit, le défunt laisse après lui plusieurs enfants: M. le docteur Paul Royal de Lorette; M. C. H. Royal, avocat, maire de Saint-Boniface; M. Jules Royal, d'Edmonton et M. Alfred Royal, de Montréal; Mde docteur Valade, d'Ottawa; Mde Lesage et Mde Gagnon de Montréal. M. Royal était aussi le frère de la Revde Sœur Royal, de la Communauté des Sœurs Grises de cette ville et le beau-frère de M. Turenne de Saint-Boniface; nous leur offrons à tous l'expression de nos vives et sincères condoléances.

L'annexion de Saint-Boniface à Winnipeg

Tel est le titre d'un article que publie le dernier *Écho*.

L'article est signé d'initiales connues. L'auteur a cru sans doute qu'il avait pondu un chef-d'œuvre et il a voulu qu'on ne se méprit pas sur l'origine de cette merveilleuse production.

C'est merveille, en effet, de voir comme M. H. d'H. taille dans les destinées de notre bonne petite ville. Mais s'il y a du merveilleux en tout cela, il y a aussi du grotesque et du stupéfiant. Cet étranger, qui n'a de nos affaires qu'une conception terne et dénuée de tout intéret sérieux, nous fait la leçon et nous décerne des certificats d'impuissance et de crétinisme, sans se douter qu'il insulte toute une population, et qu'il la rabaisse aux yeux des étrangers.

"Bah," nous dit-il, "pourquoi tiendriez-vous donc tant à votre autonomie? Pour une question de sentiments? Laissez donc! Ce qu'il faut ce sont les grosses affaires! Et vous devez l'avouer, vous êtes incapables d'en faire. Il vous faut des éléments étrangers pour vous conduire aux grands développements et à la prospérité."

Voilà le langage insolent que nous tient M. H. d'H.

Et il nous tient ce langage au moment où notre conseil municipal se met en mouvement pour réaliser les progrès que notre ancien maire, M. J. A. Senécal, dessinait nettement il y a deux ou trois ans dans un mémoire remarquable et qui fut publié dans le temps!

Certes nous ne méconnaissons pas l'importance qu'il peut y avoir pour n'importe quelle ville d'accroitre sa population et le mouvement de ses affaires. Mais d'une autre part nous savons aussi que si les plus grosses fortunes ne sont pas toujours celles qui apportent le plus de bonheur, ce n'est pas non plus parmi les plus grandes agglomérations que se rencontrent le plus de bien et le plus de prospérité.

Telle qu'elle est, la population de Saint-Boniface n'est pas plus malheureuse qu'ailleurs et le crédit de notre ville vaut celui des autres. Comme chaque chose a son temps et chaque ville son heure, Saint-Boniface, qui a déjà de puissants éléments d'accroissement, peut espérer un jour émerger de sa présente situation et devenir l'une des villes les plus coquettes, les plus policées et les plus prospères de la province.

L'annexion de Saint-Boniface à Winnipeg serait présentement une abdication trop douloureuse de notre autonomie.

Ces choses-là ne se font que lorsqu'on ne peut les éviter, ou qu'aucun intérêt ne court risque d'être blessé et que les avantages en sont tellement évidents qu'il n'y plus à hesiter. Or, nous n'en sommes pas là.

M. BURKE ET "L'ECHO"

Il ne serait pas nécessaire à la rigueur de relever la colonne d'insanités que l'*Echo* de la semaine dernière débitait à l'adresse de M. Joseph Burke. Celui-ci n'a qu'à se présenter n'importe où pour détruire par sa courtoisie et son intelligence le mauvais effet que pourrait produire l'article de l'*Echo* si, par hasard, cette feuille pénétrait aux endroits où notre agent d'immigration fait son travail.

Néanmoins il peut y avoir quelque profit à signaler le mauvais esprit qui a dicté cette attaque et la gaffe que commet l'*Echo* dans certains détails.

Nous nous plaignons de ce que nos compatriotes des autres lieux ne s'empressent pas assez de venir prendre leur part du fécond héritage échue à la nation par l'accession des prairies de l'Ouest au Canada.

Voici que le gouvernement choisit l'un des nôtres, un homme intelligent et très propre à cette besogne, pour aller faire connaitre au loin notre province et ses avantages.

Or, l'*Echo* s'emploie à discréditer cet agent, à diminuer son efficacité, à nuire par conséquent à l'œuvre de la colonisation. Et cela, pourquoi? Simplement pour le plaisir de faire du capital politique, sans souci des intérêts qui sont en cause.

C'est d'un esprit dévoyé. Cela montre qu'on est à cent lieues de toute sincérité quand, dans cette feuille, on s'apitoie sur notre sort ou qu'on y parle de renforcer notre élément au Manitoba.

Ne terminons point ces courtes observations sans jeter un peu d'eau froide sur le persifflage d'un goût médiocre que se permet l'*Echo* à l'adresse de M. Burke à l'occasion de son court passage dans un des ministères de l'avant dernière décade.

"Mr Burke a été ministre pendant 24 heures" dit l'*Echo*.

Oui, M. Burke a été ministre, et le choix qu'en a fait le chef du cabinet d'alors démontre de suite qu'il n'est pas le premier venu. Le temps qu'il y est resté ne fait rien à l'affaire; quoique, pour être exact, il faut dire que l'*Echo* se trompe encore en disant "24 heures".

Il a été défait à sa ré-élection.

Cela n'est pas un fait nouveau dans notre histoire. Sir Wilfrid Laurier lui-même a été défait la première fois qu'il a été appelé au ministère.

Cependant, il y a eu quelque chose de saillant dans la défaite de M. Burke; on ne devrait pas l'oublier dans les rangs libéraux.

M. Burke a été défait dans cette fameuse élection de Saint-François Xavier où les chefs libéraux ont trompé le peuple de la façon la plus odieuse.

C'est à cette élection que les chefs libéraux promirent solennellement de respecter les droits de la minorité catholique et française. Et c'est par ces menteuses promesses qu'ils ont pu apter une majorité et battre M. Burke. Sans ces promesses, ils seraient restés dans l'opposition et le nouveau ministre aurait gardé son poste. Cette défaite est pour M. Burke un honneur et pour les chefs libéraux une honte. Leurs promesses d'alors, ils les ont outrageusement violées depuis; ils ont profité de leur victoire pour mépriser nos droits, nous enlever nos institutions et piétiner sur nous.

Voilà dans quelles circonstances M. Burke a été défait, et le moins les organes de la publicité libérale en parleront le mieux ils s'en trouveront.

MGR DECELLES

Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, accompagné de M le Chanoine Beaudry, arrivera à Saint-Boniface vendredi prochain en visite à Mgr l'Archevêque. Nous souhaitons la bienvenu dans notre ville au vénéré prélat.

Mgr Decelles chantera la grand'messe dimanche à la cathédrale.

L'hon. M Thomas Chapais

Il nous fait plaisir d'avoir à annoncer une nouvelle décoration de la Légion d'Honneur: celle de l'hon. M. Thomas Chapais, Conseiller législatif, journaliste, docteur ès-lettres et président de la Société St Jean-Baptiste, qui est nommé chevalier de l'Ordre. Peu de Canadiens-français ont des titres aussi évidents à cette distinction.

Les Religieuses de France

(*Du Journal*)

Pauvres petites religieuses françaises!

De leur vie, elles n'ont fait qu'instruire l'enfance, consoler le malheur, secourir l'indigence, soutenir la vieillesse, et voilà que pour tant de grands crimes, on les chasse maintenant de leurs maisons, de leur patrie.

Au nom d'une loi méchante, un jour leur est venu l'ordre brutal de partir.

Partir! on se méprenait sans doute, ce n'est pas à elles qu'on en voulait. Partir? Tout humbles qu'elles étaient, les bonnes sœurs avaient conscience de leur utilité. Qui les remplacerait auprès des petits dont elles formaient l'âme et l'esprit, auprès des pauvres vieux, des infirmes, des souffreteux, qui?...

Elles continuèrent donc, quand même la série de leurs dévouements journaliers, se disant qu'on avait voulu les effrayer, les mystifier peut-être quand à leur" pourquoi partir"? on avait répondu: "Nous ne voulons plus de vous, vous gênez la liberté".

Gêner la liberté, elles, les douces filles de la Charité!

Un matin cependant, à l'aube, quand les sœurs étaient déjà levées (elles ne font pas la grasse matinée) les sœurs, des gendarmes vinrent. Sur les dalles du parloir, résonna lourdement le bruit de leurs souliers cloutés de fer, et ce bruit fut le prélude à l'exil.

"Il faut que dans une heure vous ayez quitté cette maison", dit l'un des hommes, un grand, d'une voix basse, ému un peu d'avoir à donner cet ordre. Puis, vite, ils s'enfuirent comme fustigés par la honte d'une action mauvaise.

Les petites sœurs s'en allaient: l'autorité civile l'avait décidé ainsi; il fallait obéir.

Mais si le gouvernement est la tête, le peuple, lui, est le cœur de la Patrie. Et le peuple aime ses religieuses, il ne trouve pas qu'elles gênent sa liberté, mais il voit qu'elles donnent pour lui heure par heure, leur vie, leur savoir, leur travail, qu'elles lui sacrifient leurs plus légitimes aspirations, leur plus cher bonheur, et la gaité d'âme.

Quand il a demandé, le peuple tout effaré et ne comprenant point pourquoi on lui enlevait ses sœurs, quand il a demandé: "Mais qui va prendre soin de nos pauvres, de nos enfants? on s'est empressé de lui faire cette réponse très fière, sans doute: "L'Etat!".

Oui, l'Etat, est-ce qu'il aura ce dévouement, cette sollicitude de toutes les secondes, cette douceur de main, cette onction de paroles à laquelle nous ont habitués celles que vous chassez, l'Etat?"

Et, l'œil brillant, le front haut, voilà que sur la place, s'assemblent tous ces braves paysans français, aux cris répétés de "Vivent les sœurs et vive la Liberté!"

Et c'est ainsi dans chaque commune, au cœur de toutes les villes, spectacle consolant, malgré tout, car il proclame que la France est encore chrétienne que la France est toujours française, que la France n'a pas cessé d'être grande.........

Cependant, par delà les murs du cloître règne un mouvement inusité. Des dortoirs silencieux où la blancheur des petits lits met des clartés, aux cuisines proprettes où constamment se renouvelle en faveur des affamés, le miracle biblique des pains multipliés, c'est un va et vient rapide et continu. Sous les cornettes les fronts sont sereins, tandis que prient tout bas les lèvres.

Soudain, le bruit se tait, et deux à deux, les vierges se dirigent vers la chapelle pour le dernier bonjour à Jésus.

La jolie chapelle décorée avec tant d'amour par les pieuses mains. Les roses sont toutes fraîches encore autour du tabernacle; c'est là quelles s'effeuilleront pour le bon Dieu.

Sous la bure, les cœurs palpitent un peu plus fort peut-être—d'humains regrets—un pleur contenu, tôt refoulé, puis la voix émue et grave de la supérieure s'élève:

"Mon Dieu, nous avons remis nos destinées en vos mains, vous le savez, aussi nous acceptons comme une nouvelle manifestation de votre volonté le sacrifice qui nous est demandé aujourd'hui. Soyez-en béni à jamais et faites, s'il se peut, Seigneur, que nous soyions seules à en souffrir. Marchez avec nous afin que ne succombent point nos âmes. Protégez-nous, Force des faibles, sur la route de l'exil, et nous vous en supplions en ce jour, Dieu clément, protégez, aimez la France, notre patrie, toujours."

Puis, un dernier chant devant l'autel de Marie:

"Je mets ma confiance
"Vierge en votre secours"

Et c'est tout.

Sans se retourner en arrière, les yeux mi-clos sous le voile sombre, la lèvre agitée d'un reste d'oraison, les petites religieuses passent le seuil de leurs couvents et les voilà toutes seules sous le grand ciel du dehors.

Seules non, les enfants de France sont là, rudes gars qui entendent la liberté autrement que les beaux esprits du gouvernement, les femmes de France s'en viennent à la rescousse, refoulant au fond d'elles-mêmes, en face de chers droits méconnus, leur timidité proverbiale de sensitives. Les agents du pouvoir sont là aussi, mais qui osera opposer la force brutale à la logique audacieuse et résolue du peuple, cœur de la patrie française, et surtout à l'énergie gracieuse et vaillante des femmes de France?

Par ce double rempart, les sœurs sont protégées et qui sait si, de ces manifestations populaires et spontanées, ne germe pas aujourd'hui leur future tranquilité?

Souhaitons-le, et que la brise à travers l'Atlantique immense porte à l'adresse des chères petites religieuses de là-bas, l'écho de notre vivat à nous, canadiennes au cœur français.

COLETTE.

Dans le Monde Religieux

La Rev. Sr Jean Gualbert, de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, est arrivée d'un voyage dans la province de Québec la semaine dernière. Elle était accompagnée de la Rev. Sr Mechtilde, la nouvelle supérieure du couvent de Saint-Boniface et de la Rev. Sr Marie Heliana, aussi de St-Boniface. D'autres religieuses de la même communauté sont aussi arrivées de la province de Québec et ont été envoyées dans différents couvents de la province.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. E J. P. Buron est attendu ici samedi prochain.

—Demain l'encan du Dr Dame à Saint-Charles.

—Lundi prochain ouverture de la chasse aux canards.

—Rentrée des élèves du collège de Saint-Boniface, le 3 septembre.

—Mde Louis Paradis, de La-Broquerie, est à l'hôpital de Saint Boniface.

—M. Jean Couture a fait l'acquisition du cheval bien connu Cecil Rhodes, la propriété de M. Joseph Holland.

—Une équipe d'ouvriers est occupée à poser de nouveaux trottoirs sur le côté ouest de l'Avenue Taché.

—M. J. C. Smith, de Winnipeg, a donné dimanche soir un joli et joyeux diner d'amis.

—M. et Mde Wm Kittson sont entrés depuis quelques jours dans leur nouvelle et jolie résidense, sur la rue du Collège.

—Les nouvelles venues de partout dans la province annonçent que la coupe du blé est à peu près générale.

—L'ouverture des classes à l'académie Provencher et au couvent des Revds Sœurs du Saint Nom de Jésus ont eu lieu hier.

—L'ouverture des classes au couvent de Sainte Anne des Chênes se fera le 8 septembre prochain.

—Monsieur A. J. H. Dubuc, avocat, est arrivé hier d'un voyage de quelues semaines dans la Province de Québec.

—M. Edgar Fairbanks, d'Ottawa, neveu de M. Félix Chénier, de cette ville, est arrivé ici ces jours derniers, et occupe une position au C. P. R.

—On compte qu'audessus de 6000 personnes sont arrivées depuis la semaine dernière des provinces de l'Est pour aider nos cultivateurs à faire leurs récoltes.

—Les drapeaux flottent à mi-mât sur l'Hotel de ville et sur plusieurs résidences privées à l'occasion de la mort de feu l'hon. Jos. Royal.

—M. J. A. Senécal a commencé l'excavation nécessaire à la construction de la bâtisse que l'archevêché fait élever à côté de l'emplacement de la nouvelle école normale, rue Masson.

—L'énorme récolte de cette année au Manitoba et au Nord-Ouest donne un regain d'activité aux affaires. La vente des tarrains surtout s'en accroit beaucoup.

PERDU—Entre les rues Dumoulin, de Saint-Boniface, et Water, de Winnipeg, un paquet contenant un lorgnon monté en or, avec chaine et écrin, ainsi que collets et poignets. M. A. Kéroack.

—Maintenant que la récolte est assurée les cultivateurs feraient bien de prendre toutes les précautions contre les feux de l'automne, qui sont quelquefois si désastreux.

—La "R C. Steele Furniture Co; No 298 rue Principale, Winnipeg, est occupé e à instaler son bel assortissement de meubles et espère pouvoir ouvrir ses portes au public vers le 4 septembre. On distribuera gratuitement le jour de l'ouverture un joli petit baquet plat en porcelaine ornée de dessins; cet objet accompagné d'un coupon qui donnera dix par cent d'escompte si on achète. Les visiteurs auront lieu d'être satisfait.

—Le syrien qui avait ouvert un restaurant dans le bloc Royal, sur l'avenue Provencher, a fermé boutique la semaine dernière. La clientèle, paraît-il, ne l'a pas étouffé.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

Ville de Saint-Boniface

Soumissions pour Débentures $115.000

Des soumissions pour l'achat de débentures de la Ville, savoir $100,000 00, émises pour la construction et l'établissement d'un aqueduc et $15,000.00 pour l'établissement d'un système d'éclairage électrique, seront reçues jusqu'à mercredi le 1er octobre prochain à 5 heures p. m. Ces debentures sont remboursables dans 20 ans et portent intéret à raison de cinq par cent par an payable semi-annuellement à Winnipeg.

L'argent devra être payé et les débentures livrées à Winnipeg.

Les soumissions devront être adressées au soussigné et porter la suscription "Soumissions pour Débentures."

Saint-Boniface 26 Août 1902.

THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par le soussigné à Roland P. O., jusqu'au 5 septembre 1902 pour l'excavation et achèvement d'environ trois milles de canal couvrant à peu près 17,000 vgs cubiques et commençant au SE ¼ S-c 31-7-1 E du côté ouest vers S-c 26-7-1 W. Plans et spécifications au departement des travaux Publics, Winnipeg. Les soumissionaires indiqueront un prix par verge cubique. La plus basse ou aucune des soumissions [illegible] nécessairement acceptée. Ouvrage devant être terminé le 10 novembre 1902.

D. PRITCHARD,
Entrepreneur,
Roland.

A Propos d'Agriculture

(*Suite*)

On garantit les pommes de terre de la gale en faisant tremper les tubercules pendant deux heures dans une solution de huit onces de formol (formalin) et 15 gallons d'eau, ou bien pendant 1½ heure dans une solution de 2 onces de sublimé corrosif (chlorure mercurique) et 16 gallons d'eau On les fait ensuite sécher et on les trouçonne pour les planter. Le formol a l'avantage de n'être ni toxique ni corrosif. Le sublimé corrosif est un poison fatal s'il est ingeré, et il corrode aussi les metaux. Il faut donc en préparer la solution dans des vases en bois ou en verre, et avoir soin de planter tous les tubercules traités S'il reste de la solution; on la verse dans un trou creusé dans le sol

Contre la puce de terre dans les pommes de terre, on emploie la bouillie bordelaise empoisonnée, mélange de 4 livres de sulfate de cuivre, ou vitriol bleu, 4 livres de chaux vive, 4 onces de vert de Paris et 40 gallons d'eau. On fait dissoudre le sulfate de cuivre en le mettant dans un sac de toile qu'on suspend dans un vase en bois ou en terre contenant de 4 à 5 gallons d'eau. On éteint la chaux dans un autre vase; si l'on y trouve ensuite des grains ou des grumaux, on passe le liquide à travers d'une toile grossière ou d'une toile grossière ou d'un crible fin. On verse la solution de sulfate de cuivre dans un tonneau, qu'on remplit d'eau à moitié; on ajoute le lait de chaux, on finit de remplir d'eau le tonneau et on brasse bien le tout. Le mélange est alors prêt à appliquez. On peut préparer d'avance la solution mère de sulfate de cuivre et la conserver dans des vases séparés couverts pendant la saison des pulvérisations. Il faut avoir soin d'employer les proportions indiquées de sulfate de cuivre, de chaux et d'eau.

Contre la maladie de la pomme de terre, on se sert de 6 livres au lieu de 4 livres de sulfate de cuivre. Les remèdes contre la mouche de Hesse sont de semer le blé tard, de brûler tous les débris soit pendant l'hiver ou avant le printemps, d'enfouir profondément les chaumes qui restent après la moisson, de manière à ce que les délicates mouches, lorsqu'elles émergent, ne puissent atteindre la surface du sol. Un autre moyen consiste à herser le champ immédiatement après la moisson, de manière à faire lever plus tôt qu'il ne ferait autrement, le grain qui s'est égrené pendant qu'on moissonnait. Mais si l'on trouve qu'une jeune pousse de blé d'automne est seulement légèrement infestée, on peut stimuler la végétation des plantes par une légère application de nitrate de soude. On peut combattre le ver du chaume du blé de la même manière. Le meilleur moyen de tenir en échec la mouche à scie du chaume de blé, c'est de brûler, ou d'enfouir profondément à la charrue tous les chaumes, et en outre, de brûler le printemps suivant toute la paille qui n'a pas été employée, et de jachérer en juin tous les deux ans.

Contre la sauterelle des Montagnes Rocheuses, on prend 1 partie de vert de Paris, 1 partie de sel (sinon les sauterelles n'y toucheront pas) et 11 parties de son. On en fait une pâtée, en ajoutant autant d'eau que le mélange peut en prendre. On le répand en grumeaux aussi petits que possible.

(*A Suivre*).

Chronique de la Province

SAINT-FRANCOIS-XAVIER

Le Rév. Père Beaudry, O. M. I. d'Ottawa, est actuellement en visite chez son frère M. Beaudry, en route pour Saint-Albert.

Dlle Lavallée est de retour d'une visite de deux semaines au Portage du Rat.

Mde DeLisle est revenue de l'Hopital où elle a su subi une opération.

BRUXELLES

Benedictus qui venit in nomine Domine.

Le 8 août, notre paroisse a eu l'honneur et la joie de recevoir S. G. Mgr l'Archevêque à l'occasion de la Confirmation. S. G. était accompagnée de M. l'abbé Poitras et du R. M. Lugtens, prêtre hollandais. Une grande partie de la population est venue avec la "Fanfare" recevoir, vers 5 heures de l'après midi, aux limites de la paroisse, Mgr venant de Saint-Alphonse, conduit par le Rév. P. Dom Etienne. Le drapeau belge flottait en tête du cortège nombreux qui a conduit notre bien aimé Archevêque jusqu'à l'église de Bruxelles au milieu des acclamations et au bruit des airs les plus entrainants exécutés par la fanfare. Le digne prélat a été vivement touché de cet accueil si cordial. Après le salut et la prière pour les morts, Mgr a inspecté l'église, en a constaté la pauvreté, puis après les avoir remercié vivement de leur bon accueil il a donné rendez-vous aux paroissiens pour le lendemain, jour de la confirmation. Mgr l'Archevêque a logé au presbytère avec le R. Dom Etienne et le R. Dom Bernier, qui s'était chargé de préparer les enfants au sacrement et qui s'est admirablement acquitté de sa mission temporaire.

Le lendemain, il y avait foule à la messe, que Mgr a célébrée à 8 heures et où il donna la communion aux enfants, ainsi qu'à leurs parents et à un grand nombre de paroissiens. C'est après la grand'messe, célébrée par le R. M. Bernier, que le Prélat a administré le sacrement de confirmation. Le Parrain des garçons était M. Ch. Castel, instituteur catholique et la Marraine des filles était Madame L. Hacault. Au moment de conférer le sacrement, Mgr a prononcé une admirable allocution sur les grandeurs de l'Eglise Catholique, sur nos devoirs à son égard et sur l'importance du sacrement de la Confirmation. La parole éloquente du chef du diocèse a produit sur tous une profonde sensation. On a surtout remarqué le passage où tout en louant le zèle déployé à Bruxelles par le M. le curé Heynen, actuellement absent, et par la population en général, secondée si vaillemment par M. Castel, Mgr a déclaré que la question scolaire était loin d'être réglée à la satisfaction des catholique du Manitoba et que leur devoir était, tout en profitant des concessions faites, de continuer à revendiquer leurs droits.

A la fin de la cérémonie religieuse, M. L. Hacault, au nom des paroissiens, a présenté à Mgr une adresse dans laquelle ceux ci ont tenu tout particulièrement à remercier Sa Grandeur de leur avoir gardé définitivement leur dévoué curé. Mgr a répondu à cette adresse de la façon la plus paternelle en affirmant une fois plus sa confiance dans M. le curé et en donnant aux paroissiens de précieux conseils et avis.

Après un repas servi par les dames, Mgr, qui a été fort acclamé, est reparti de Bruxelles avec ses compagnons de voyage

AVIS

EST par les présentes donné que l'assemblé annuelle des actionnaires de la "The St. Jean Baptiste Grist Mill & Elevator Co'y Ld.," aura lieu le 15 Septembre, 1902 à trois heures p.m., au bureau du soussigné à Saint-Jean Baptiste pour recevoir le rapport des directeurs pour les opérations de l'année écoulée, et pour élire un nouveau Bureau de directeurs.

Daté à Saint-Jean Baptiste ce treizième jour d'Août 1902.

JOSEPH BARIL,

Séc.-Trésorier, "The St. Jean Baptist Grist Mill & Elevator Co'y Ld".

AUX ENTREPRENEURS!

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministre des Travaux Publics à son bureau aux bâtisses du Parlement jusqu'à jeudi midi le 28 août, marquées: Tenders for Normal School at Saint-Boniface."

Un chèque accepté, payable à l'Hon. Robert Rogers, ministre des Travaux Publics, pour au moins 5 % du montant, doit accompagner toute soumission. Ce chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas où le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat, ou l'ayant signé refuserait de l'exécuter ou l'exécuterait mal.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions nécessairement acceptée.

Les plans et spécifications peuvent-être vus au bureaux de H. S. Griffith, architecte, bloc Nanton, Winnipeg.

ROBERT ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, août le 15, 1902.

FEUILLETON DU MANITOBA.

QUELQUES CHAPITRES

Du II Vol.

DE L'HISTOIRE DE L'OUEST CANADIEN

PAR

L'abbe G. Dugas Ptre

No. 3

CHAPITRE I

Personne dans la colonie n'osait se risquer à aller chasser de ce côté. Cependant comme la faim se faisait de plus en plus sentir et que les familles étaient dans la souffrance, un nommé Hess traiteur de fourrures et marié à une indienne dont il avait eu deux filles, résolut, malgré le danger, d'aller dans la prairie à la recherche de quelque gibier. S'étant associé deux métis de l'endroit, il partit avec deux voitures amenant avec lui ses deux filles. Comme sa femme appartenait à la tribu des Sauteur, ennemis jurés des Sioux, Hess courait de grands dangers d'être massacré avec ses filles, s'il rencontrait des guerriers de cette nation; néanmoins, la pensée de se voir exposé à mourir de faim lui fit affronter le péril.

Après quelques jours de marche, les voyageurs aperçurent des buffalos qui paissaient au loin dans la prairie.

Immédiatement, Hess arrêta ses voitures, les mit dans un endroit où il espérait ne pas être découvert, puis, laissant ses deux filles sous la garde de ses associés, il partit seul à la poursuite des animaux. Malheureusement, Hess avait compté sans l'œil exercé de ses ennemis et sans leur instinct cruel qui les tenait toujours à l'affût pour chercher des victimes et assouvir sur elles leur vengeance.

Déjà depuis plusieurs milles des guerriers Sioux l'avaient suivi de loin pour saisir le moment propice à leur criminel dessein. Aussitôt que Hess se fut éloigné des siens, les guerriers Sioux tombèrent à l'improviste sur les quatre voyageurs, tuèrent les deux métis à qui ils enlevèrent la chevelure, poignardèrent une des filles et emmenèrent l'autre prisonnière dans leur camp. Sur le soir Hess revint à ses voitures, emportant le produit d'une bonne chasse et se réjouissant d'avance du plaisir qu'il allait causer à ses enfants, quand tout à coup il aperçoit une de ses filles étendue sur la prairie, ayant un poignard enfoncé dans la poitrine. Non loin d'elle gisaient les corps des deux métis à qui on avait coupé les jambes et enlevé la chevelure. Ne voyant pas son autre fille il comprit qu'elle avait été faite captive et trainée au camp des Sioux.

Fou de douleur et de frayeur, redoutant pour lui-même le sort que venait de subir ses compagnons, il reprit en toute hâte le chemin de Pimbina, abandonnant dans la prairie ses voitures et les cadavres des victimes. D'une seule course, il se rendit à l'établissement pour raconter son malheur et demander du secours pour aller délivrer sa fille. Les métis, quoique braves et généreux, trouvèrent trop grand le danger d'une telle entreprise et ils refusèrent d'accompagner Hess dans son expédition. Alors, celui-ci, n'écoutant plus que son désespoir, résolut d'aller quand même au camp des Sioux réclamer sa fille, au risque d'y être massacré. Au fond, cependant il ne perdait pas tout espoir de réussir. Seul, à cheval, il reprit le chemin de la prairie, dans la direction du fort Yankton, où sa fille avait dû être conduite. Il fallait un grand courage pour entreprendre un pareil voyage. Le fort Yankton est situé près des rives du Missouri, à plus de 600 milles de Pimbina, et tout le pays sur ce long parcourt était habité par des Sioux, toujours à la recherche de quelque étranger à leur nation pour le massacrer. Hess cependant reussit à franchir cette longue distance sans accidents et après deux semaines et demie de marche il aperçut les tentes du camp Sioux sur les bords du Missouri. Quelques milles avant d'y arriver, un guerrier de la tribu vint au devant de lui pour lui demander qui il était et s'il s'approchait en qualité d'ami ou d'ennemi.

Alors Hess, rassemblant tout son courage, dit au guerrier en le regardant en face: Mon nom ne t'est pas étranger, tu le connais, on m'appelle le Bœuf assis. Tu sais que dernièrement vous avez massacré une de mes filles et que vous tenez l'autre captive dans votre camp. Eh! bien, je viens la réclamer.

Etonné de tant d'audace et de courage, le Sioux pressa la main de Hess et lui dit: Tu es un brave, ne crains riens, tu peux entrer dans le camp. C'est vrai, ta fille est ici.

Hess, en effet, trouva sa fille que les sauvages avaient respectée. Pour la délivrer, cependant, il eut une rançon à payer; mais comme il était un riche traiteur, il n'hésita pas à donner ce qu'on lui demandait. Après quelques jours de repos au camp des Sioux, il retourna à Pimbina avec sa fille. A peu près près vers le même temps un nommé Fully, forgeron, qui était venu habiter dans la colonie de Lord Selkirk, désirant passer aux Etats Unis, fut massacré à Grand Fork, avec toute sa famille. Un métis qui lui servait de guide parvint seul à se sauver et vint raconter cette lamentable aventure au fort de Pimbina. Ces boucheries cruelles, qui se répétaient souvent, eurent pour effet de convaincre les colons que le voisinage des Sioux était très dangereux pour un établissement et qu'il était prudent d'abandonner celui de Pimbina. Ces circonstances aidèrent Mgr Provencher à faire prendre aux colons la détermination d'abandonner une place à laquelle ils avaient plus d'un motif d'être attachés.

Les écossais, qui n'avaient aucun goût pour la vie aventureuse des prairies mais qui, durant les années de disette, étaient venus à Pimbina avec les métis, ne demandaient pas mieux que de reprendre la vie des champs; aussi, dès que le fléau des sauterelles fut disparu, tous allèrent se fixer sur des fermes dans la colonie de Lord Selkirk.

Les soldats du régiment de Meurons, venus dans le pays avec Lord Selkirk, avaient choisi leurs terres pour s'établir sur les bords de la petite rivière la Seine, en arrière de Saint-Boniface, à un mille de la mission. Les Suisses, qui arrivèrent en 1821, s'établirent les uns parmi les soldats de Meurons, les autres le long de la rivière Rouge, au-dessus de l'embouchure de l'Assiniboine. Les écossais habitaient le bas de la rivière, depuis le fort Douglas en descendant. Durant le mois de janvier 1823, Mgr Provencher alla lui-même à Pimbina passer quelques semaines pour préparer les gens à quitter la place. Il leur annonça qu'à l'avenir ils n'auraient pas de prêtre résident avec eux et que pour plusieurs autres raisons il les pressait fortement d'abandonner la place. Cette nouvelle affligea beaucoup les colons. Mais la plupart d'entre eux préférèrent quitter ce poste plutôt que d'y vivre sans le secours de la religion. Les uns descendirent pour s'établir le long de la Rivière-Rouge, en haut de la mission; les autres allèrent fonder à vingt-milles de Saint-Boniface, sur l'Assiniboine, la paroisse Saint-François-Xavier. La division territoriale entre les écossais et les métis canadiens se fit tout naturellement sans susciter aucune réclamation ni de part ni d'autres. Cette bonne entente entre les colons de la rivière Rouge est un fait qu'il est utile de signaler, surtout quand on sait qu'en Amérique presque toutes les colonies formées d'un mélange de différentes races ont commencé par la manifestation du fanatisme religieux.

L'union des deux compagnies contribua grandement au bien de la colonie, en établissant la paix dans tout le pays.

Cette union eut encore un autre résultat favorable. Les nombreux serviteurs qui, jusque là, avaient été employés à courir les prairies et les bois pour se disputer les fourrures chez les sauvages, devenaient en partie inutiles; aussi la nouvelle compagnie s'empressa d'en renvoyer la moitié. Obligés dès lors de s'adonner à un autre genre de vie, tous ces chasseurs et traiteurs vinrent se réfugier dans la colonie avec leurs familles. Les uns se placèrent à Saint-Boniface, les autres à Saint-François-Xavier. Par l'arrivée de ces nouvelles familles le nombre des colons catholiques dépassa celui de tous les colons écossais amenés dans la rivière Rouge par Lord Selkirk depuis 1812; et, depuis cette époque jusqu'après l'entrée de Manitoba dans la confédération canadienne, les catholiques furent toujours en majorité dans le Nord Ouest.

Lors de son passage au fort Douglas, en 1822, M. Halkett remplaça le gouverneur Alexandre McDonnell par le capitaine Bulger, après avoir fait une minutieuse enquête et entendu les plaintes de plusieurs mécontents sur l'administration des affaires de la colonie.

D'après l'historien Ross, les agents de Lord Selkirk au fort de la colonie durant les quatre années qui précédèrent l'union des compagnies, n'auraient été que de misérables débauchés passant le temps à boire et à se divertir pendant que les pauvres colons mouraient de faim.

* Le gouverneur Alexandre McDonnell dit-il, avait reçu le surnom de gouverneur "sauterelle" (grass-hopper governor) parce qu'il détruisait plus que les sauterelles."

Le tableau de Ross est trop chargé pour que nous puissions y ajouter une foi entière. Nous savons fort bien que les administrateurs fidèles, loin de l'œil du maître, sont extrêmement rares; il n'est pas nécessaire d'aller hors du Canada pour s'en convaincre. Les derniers temps de la colonie française dans la Nouvelle France nous en ont fourni de frappants exemples; mais ce qui nous porte à mettre en doute le récit de Ross, c'est que malgré les rapports très détaillés que Mgr Provencher fait dans ses lettres sur les années qui s'écoulent de 1818 à 1822, nous ne trouvons pas un mot de critique contre les agents de Lord Selkirk ni contre les dilapidations du gouverneur Alex. McDonnell.

(*A suivre*)